

ÉCONOMIE

Dimanche 17 février 2008

No - 16433

Ciblage : Mode d'emploi

On en parle de plus en plus comme d'un remède pour juguler la pauvreté à Maurice. Le ciblage, qui consiste à mieux orienter les aides de l'État, comporte des avantages. Toutefois, dans la pratique, il existe certains écueils à éviter. Le point sur ce système.

Terrasser la pauvreté à Maurice. Ce n'est pas un vœu pieux, si l'on considère que 1 % du PIB distribué sous forme de cash transfert bénéficierait à sortir la tête de l'eau pour les 26 900 familles mauriciennes considérées comme pauvres, indique un document de la Banque mondiale. Et pour que cette ambition devienne réalité, l'État mauricien envisagerait une révision du système de protection sociale. L'idée : distribuer moins largement, mais plus généreusement. Autrement dit, cibler et responsabiliser les plus démunis.

Pour un certain nombre de secteurs – la formation, les denrées de base, l'accompagnement social, la pension et le transport public, pour ne mentionner que ceux-là, l'assistance publique peut être recomposée et réorientée vers les plus nécessiteux. Cette nouvelle équation sociale, basée sur le ciblage et de nouvelles solidarités, semble gagner les faveurs de certains. Mais dans la pratique, les choses ne sont pas simples.

Une cagnotte de Rs 1,7 milliard

Tout d'abord, comment identifie-t-on les catégories de familles qui méritent l'assistance publique ? En gros, deux pistes se dégagent pour la redistribution d'une cagnotte sociale de quelque Rs 1,7 milliard. « Le ciblage peut fonctionner sur la base d'un registre social, qui recenserait les ménages les plus vulnérables et qui sont qualifiés pour l'aide. Je sais que le ministère des Finances travaille sur un tel modèle », constate d'emblée Constantine Chikosi, le représentant permanent de la Banque mondiale à Maurice. Un tel inventaire social, élaboré sur la base des revenus mensuels est déjà disponible, mais demande à être remanié.

Approche qui est également préconisée par l'économiste Pierre Dinan. Selon lui, pour identifier les familles les plus à même de bénéficier d'allocations sociales, il faudrait aussi se tourner vers les personnes qui reçoivent des aides de la sécurité sociale. « En travaillant sur ces listes, le gouvernement arrivera à identifier ces familles. Il faudra aussi demander à ceux qui estiment être qualifiés pour ces

allocations de faire une requête pour que leur demande soit examinée », soutient Pierre Dinan.

Mais cela ne suffit pas. Il faudrait avancer avec doigté, et là, la balle est vraisemblablement dans le camp des dirigeants politiques : l'État pourrait déjà identifier un secteur tel que celui de la pension, et commencer à le soumettre au ciblage. « Les leçons retenues pour ce secteur sur une base pilote pourront être étendues à d'autres, et ainsi, on pourra avancer par étapes. Pour un calendrier de travail, on pourrait déjà commencer à appliquer le ciblage sur deux exercices financiers », estime Pierre Dinan.

Une approche sélective

La deuxième piste pour identifier les familles démunies et rendre opérationnelle la politique de ciblage serait l'évaluation des budgets de consommation énergétique. L'exemple sur lequel tabler serait le Direct Income Support, introduit par le gouvernement pour l'allocation de l'aide alimentaire. « Ceci concernait 120 000 familles, et le facteur discriminant qui fut retenu était la consommation électrique desdits foyers. Peut-être que ce modèle pourrait être utile dans le cadre de l'application du ciblage ? », avance, quant à lui, Éric Ng, économiste et directeur de cabinet d'études PluriConseil.

Pour ce qui est d'établir de nouveaux seuils de pauvreté basés sur les revenus, tout dépendra de la capacité de financement du gouvernement. « Le Bureau des statistiques indique que les ménages dépensent en moyenne Rs 14 000 chaque mois. On pourrait prendre Rs 7 000 comme ligne de démarcation, soit 50 % de la moyenne des dépenses ménagères », déclare Éric Ng.

La communication est l'autre front où la question du ciblage fera l'objet d'âpres discussions. Il convient de noter que l'affaire n'est pas gagnée. Car le sujet est politiquement sensible, et il nécessitera beaucoup de pédagogie et d'explications. Ce n'est certainement pas Sam Lauthan qui dira le contraire. L'ancien ministre de la Sécurité sociale avait préconisé une approche sélective pour le paiement de la pension de vieillesse. Résultat : la mesure avait soulevé un tollé. « Il faut qu'un sujet aussi important que le ciblage ne soit plus soumis à la démagogie politique. On n'avait pas bien expliqué la portée de la réforme des pensions, et nous avons brûlé des étapes », reconnaît-il.

Les responsables politiques concèdent volontiers qu'il n'y a pas d'autres alternatives que ce fameux ciblage pour rationaliser les dépenses de l'État et donner plus d'aides à ceux qui en ont vraiment besoin. D'ailleurs, à l'occasion de son message de fin d'année à la population, le Premier ministre, Navin Ramgoolam, a souligné que les subsides universels ne sont pas la panacée face à l'augmentation des prix. Un tel système gaspille non seulement de l'argent public, mais en plus, il est fondamentalement inéquitable. Preuves à l'appui, le ministre des Finan-ces, Rama Sithanen, a décortiqué l'hérésie d'un système de subventions qui, au final, dupe les pauvres. Ainsi, alors que l'enveloppe de subsides pour le gaz ménager s'élève à Rs 700 millions, les plus démunis consomment trois fois moins de gaz que les plus aisés.

Et il faut bien maintenir notre État Providence en vie. « Si on continue sur la base universelle, il y a de fortes chances qu'on finisse par ruiner notre État Providence. Lorsqu'on cible les subventions, on peut donner plus que la moyenne nationale à ceux qui sont dans le besoin. Le ciblage est un geste de

solidarité nationale et de justice sociale », observe Éric Ng.